



RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 MARS 2026

Date de convocation 16 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars 2026 à 19h, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian LE MAITRE, Maire qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessous (présents et absents) installés dans leurs fonctions

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Nicolas HEURTEL, Mme Sandrine OLLIVIER, M. Thierry MICHOUX, Mme Céline LE DORE, Matthieu SAINT-CAST, Mme Léone LE PROVOST, M. Daniel SANTIER, M. Pascal GOHARD, M. Hugues LESAGE, Anthony MORO, Christelle BLANCHARD, Soizic VALLÉE, Ludovic COTARD, Dominique HALAIS, Adeline LORANT, Jean-Jacques BRYCKAERT, Marygold ULTRÉ, Anne-Sophie AUDOUARD, Géraldine JOUANY

ABSENTS EXCUSÉS :

ABSENTS NON EXCUSÉS :

Madame Géraldine JOUANY a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

DÉLIBÉRATION N°2026032001

ÉLECTION DU MAIRE

Monsieur Nicolas HEURTEL se présente à la fonction de Maire.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19
- majorité absolue : 10

Ont obtenu :

Monsieur Nicolas HEURTEL : 19 (dix-neuf) voix.

Monsieur Nicolas HEURTEL ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

DÉLIBÉRATION N°2026032002

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres,

DÉCIDE d'approuver la création de cinq postes d'adjoints au Maire.

DÉLIBÉRATION N°2026032003

ÉLECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence de Monsieur Nicolas HEURTEL, élu Maire, le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- Bulletins blancs : 0
- Suffrages exprimés : 19
- Majorité absolue : 10

A obtenu : Liste de Madame Sandrine OLLIVIER : 19 voix.

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Madame Sandrine OLLIVER. Ils ont pris rang dans l'ordre suivant :

1^{ère} adjointe : Madame Sandrine OLLIVER.

2^{ème} adjoint : Monsieur Thierry MICHOUX

3^{ème} adjointe : Madame Soizic VALLÉE

4^{ème} adjointe : Monsieur Matthieu SAINT-CAST

5^{ème} adjointe : Madame Céline LE DORÉ

Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l' élu local, prévue à l'article L. 1111-1-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

DÉLIBÉRATION N°2026032004
INDEMNITÉS DES ÉLUS

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L2123-20-1, L2123-22, L2123-23 et L2123-24.

Considérant qu'il y a lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au Maire et aux élus,

DÉLIBÈRE

Article 1 : DÉCIDE de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et d'Adjoints dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires des mandats locaux.

Valeur du point d'indice au 1^{er} janvier 2026 : taux en % de l'indice 1027 (indice = 4 110.52)

Indemnités du Maire partagées :

Le Maire : 55.7 %.

Indemnités des adjoints :

Le 1^{er} et 2^{ème} adjoint : 21.38 %

Le 3^{ème} adjoint : 14 %

Le 4^{ème} adjoint : 14 %

Le 5^{ème} adjoint : 14 %

Indemnités des conseillers bénéficiant d'une délégation de fonction :

Conseillère déléguée aux services techniques 14 %

Conseiller délégué cantine scolaire 8 %

Conseiller délégué SBAA 0 %

Article 2 : DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ACCEPTTE la détermination des taux de rémunération du Maire et des élus telle que décrite ci-dessus.

DÉLIBÉRATION N°2026032005
DÉSIGNATION DES COMMISSIONS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de nommer les membres des commissions communales :

Travaux Bâtiments communaux et Urbanisme

Nicolas HEURTEL, Thierry MICHOUX, Léone LE PROVOST, Jean-Jacques BRYCKAERT, Ludovic COTARD, Pascal GOHARD,

Commission communication

Matthieu SAINT-CAST, Marygold ULTRE, Anthony MORO

Commission Affaires Scolaires - Jeunesse

Soizic VALLEE, Adeline LORANT, Anthony MORO, Céline LE DORE

Commission Cantine

Dominique HALAIS, Léone LE PROVOST, Christelle BLANCHARD

Commission Vie Associative, Culture, Sports et Animations

Sandrine OLLIVIER, Daniel SANTIER, Adeline LORANT, Géraldine JOUANY, Dominique Halais

Commission Affaires Sanitaires et Sociales

Céline LE DORÉ, Matthieu SAINT-CAST, Anne-Sophie AUDOUARD, Marygold ULTRE, Nicolas HEURTEL

Commission Patrimoine, Tourisme et Environnement

Thierry MICHOUX, Soizic VALLEE, Ludovic COTARD

DÉLIBÉRATION N°2026032006
FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES AU CCAS.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Conseil d'Administration du CCAS est composé à parité d'élus municipaux et de membres issus de la société civile, dans une proportion de 8 minimum à 16 maximum, en plus du Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉCIDE de fixer à huit, en plus de Monsieur le Maire, le nombre de membres devant siéger au CCAS.

DÉLIBÉRATION N°2026032007

NOMINATION DES MEMBRES CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Suite à la réunion de Conseil Municipal du 20 mars, le Conseil a décidé de fixer à huit le nombre de membres devant siéger au Centre Communal d'Action Sociale en plus de Monsieur le Maire. Il y a donc lieu d'élire les conseillers municipaux devant siéger au Centre Communal d'Action Sociale pour avoir un nombre égal de membres élus et de membres nommés par le Maire.

Se présentent :

Madame Céline LE DORÉ

Monsieur Mathieu SAINT-CAST

Madame Anne-Sophie AUDOUARD

Madame Marygold ULTRÉ

Résultat du vote :

Madame Céline LE DORÉ 19 Voix pour

Monsieur Matthieu SAINT-CAST 19 Voix pour

Madame Anne-Sophie AUDOUARD 19 Voix pour

Madame Marygold ULTRÉ 19 Voix pour

DÉLIBÉRATION N°2026032008

ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION APPEL D'OFFRE

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'opportunité d'élire les membres de la commission appel d'offre.

Résultat du vote :

Monsieur Nicolas HEURTEL (Président)

Membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offre :

Monsieur Thierry MICHOUX

Madame Léone LE PROVOST

Monsieur Jean-Jacques BRYCKAERT

Membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offre :

Monsieur Ludovic COTARD

Monsieur Pascal GOHARD

DÉLIBÉRATION N°2026032009

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS BÉNÉFICIAINT D'UNE DÉLÉGATION DE FONCTION.

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal que certains conseillers reçoivent une délégation de fonction.

Les domaines suivants font l'objet d'une délégation de fonction attribuée aux conseillers ci-dessous :

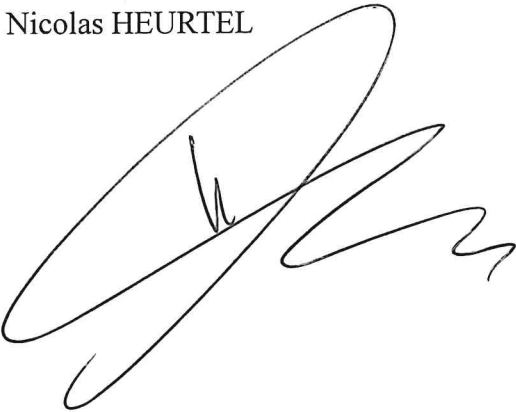
- | | | |
|-----------------------|---|------------------|
| - Cantine | : | Dominique HALAIS |
| - Services techniques | : | Léone LE PROVOST |
| - Agglomération | | Hugues LESAGE |

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,
ADOpte l'attribution de délégations de fonctions aux conseillers municipaux précités.

Fin de séance 19h39

Pour copie conforme

Le Maire,
Nicolas HEURTEL



La secrétaire,
Géraldine JOUANY

